

ARRETE n° ADMG_2025_014

portant délégation de signature du Président à un responsable de service à effet de représentation à l'audience de conciliation amiable devant le Tribunal judiciaire dans le contentieux opposant M. Georges WATTELET à la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

Le Président de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article L5211-9 du CGCT autorisant le président à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions aux vice-présidents ;

Vu la délibération CC_2020_105 du Conseil communautaire du 7 juillet 2020 portant élection du Président

Vu l'arrêté du Président portant nomination de Madame Isabelle DUBOST-HERMAN, attachée principale, aux fonctions de responsable du service des affaires juridiques et foncières

ARRETE

Article 1 : Délégation spéciale est donnée à **Madame Isabelle DUBOST-HERMAN**, Attachée principale, responsable du service des affaires juridiques et foncières, aux fins de représenter les intérêts de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT, dans le cadre de la procédure de conciliation amiable devant le Tribunal judiciaire le mercredi 1^{er} octobre 2025 dans l'affaire opposant la collectivité à M. Georges WATTELET, gérant de la société EQUINOXE.

Madame Isabelle DUBOST-HERMAN pourra signer tout protocole d'accord, tout procès-verbal, et généralement, tous documents relatifs à cette délégation de signature.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis à Monsieur le Préfet du NORD et affiché et inscrit au registre des arrêtés de la collectivité.

Fait à PONT-A-MARCO, le 15 septembre 2025

Le Président

Luc FOUTRY



Pèvèle Carembault

47 Av. du Général de Gaulle
59710 Pont-à-Marcq

Tél. : 03 20 79 20 80

contact@pevelecarembault.fr
www.pevelecarembault.fr

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ADMG_2025_014
Objet :	Arrêté portant délégation de signature du Président à un responsable de service à effet de représentation à l'audience de conciliation amiable devant le Tribunal judiciaire dans le contentieux opposant M. Georges WATTELET à la Communauté de Communes PEVELE CAREMBAULT
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	059-200041960-20250915-ADMG_2025_014-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250915-ADMG_2025_014-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : Arr__t__ ADMG 2025 014 _ contentieux wattelet CCPC.pdf Nom métier : 99_AR-059-200041960-20250915-ADMG_2025_014-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	76.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	18 septembre 2025 à 11h31min00s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	18 septembre 2025 à 11h31min06s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena

En attente de transmission	18 septembre 2025 à 11h31min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 septembre 2025 à 11h31min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 septembre 2025 à 11h31min20s	Reçu par le MI le 2025-09-18